

LE DOUZIÈME PROVISOIRE DEVANT LA CHAMBRE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Marin demande aux socialistes qu'ils fassent et, demain, à leur propos, de réduire les traitements de fonctionnaires.

M. Marin et Renaudel esquissent une passe d'armes sur la participation gouvernementale des socialistes et, sur l'Union Nationale. M. Marin déclare aux socialistes qu'aujourd'hui ses amis tiennent à séparer les socialistes des radicaux. M. Marin conclut, en annonçant qu'il déposera cet amendement au projet de douzième.

Le discours de M. Chéron

M. Chéron monte à la tribune et remercie M. Marin d'avoir exposé son projet et son discours.

« Les Français sont assez grands garçons pour connaître la vérité. Ils doivent comprendre l'urgence des sacrifices indispensables. »

Il expose les difficultés actuelles de la Trésorerie.

« Depuis 1930, les déficits budgétaires se sont élevés à 17 milliards. Carence de l'Allemagne, déficit ferroviaire, etc., ont surchargé la Trésorerie. Il est impossible que la France reste dans cette position. Le gouvernement s'engage à apporter un projet de restauration dès janvier. La comptabilité publique doit être révisée par des pièces justificatives pour connaître sans cesse la situation exacte des recettes et des dépenses. Posons la totalité du problème et la totalité de la solution. »

« Ma doctrine est opposée à tout recours à l'emprunt pour faire face aux dépenses budgétaires... »

« Ma doctrine, comme celle de votre commission des finances, est opposée à tout recours à l'emprunt pour faire face aux dépenses budgétaires. La caisse d'amortissement ne trouvera pas de plus ample défenseur que moi. Il n'est pas possible de maintenir un déficit de 15 milliards par jour. »

Le ministre précise que ce déficit de 15 milliards par jour concerne uniquement les chemins de fer et qu'il s'agit d'y remédier au plus tôt.

Le gouvernement préparera son projet de restauration dans un esprit de responsabilité administrative. En attendant il est nécessaire de donner à l'Etat des moyens de Trésorerie. La somme de 5 milliards de bons est celle prévue par la loi. Le Trésor ne doit pas être réduit à des expédients.

« Je ne serai pas bavard... »

M. Chéron. — M. Marin m'a reproché de n'avoir pas fait connaître les prochaines décisions de la Trésorerie. Je n'ai rien dit. Je ne serai pas bavard. Je n'ai rien dit jusqu'au jour où j'apporterai mon projet.

« Je veux, toutefois, préciser quelques principes. Si les impôts existants étaient payés par chaque Français, nous aurions des rendements assez élevés. Sans aucune tracasserie, je trouverais des moyens pratiques de mettre fin à des déficiences par trop choquantes. Il faut boucher les dépenses et proscrire le gaspillage. Le sacrifice consenti par le patriotisme des rentiers ne peut, sans crainte d'injustice, ne pas être réamalgamé à d'autres. Je ne puis que proposer les réformes d'accord avec les intéressés. »

Une question de volonté

« Vous avez le droit, le devoir d'exiger que les finances de ce pays se montrent à hauteur de circonstances. Vous ne devez douter ni de son énergie, ni de sa ténacité, pour bien servir la République. Le régime parlementaire serait en cause s'il était incapable de prescrire au rétablissement de l'équilibre budgétaire. Vous sachiez donc le ministre à accomplir sa tâche. C'est une question de volonté ; la mienne ne m'a pas au pays, vous en avez l'assurance. »

« Le gouvernement a la volonté de supprimer les emplois inutiles et de ne pas créer de nouveaux. »

M. Chéron s'attache à démontrer que le projet de douzième a été calculé de façon extrêmement prudente. Il souligne que le Trésor n'a une couverture assurée que jusqu'au 31 décembre. M. Chéron répond à diverses interventions de MM. de Tinguy du Pouët, L. Berlin, Bedouce, etc., etc.

La discussion des articles

L'après-midi, la Chambre a poursuivi l'examen du projet et procédé à la discussion des articles.

M. Ramette, député communiste du Nord, proteste contre la diminution des salaires. Il approuve les dockers du Havre et de Dunkerque de s'être mis en grève et réclame pour eux un secours d'un million. M. Chéron déclare que l'on élève le taux de la pension des mineurs retraités.

Les articles 1, 2, et 3 sont votés ; ouverture du budget général de 4.825.472.842 francs de crédits et 467.154.244 francs au titre des budgets annexes applicables au mois de janvier.

Les fonctionnaires des Régions Libérées

M. Falcoz dépose un amendement tendant à ce qu'on ne crée aucun emploi nouveau dans l'administration de l'Etat et s'étienne qu'on ouvre des concours, alors qu'on pourrait commencer par recenser les fonctionnaires des Régions Libérées.

M. Lamoureux estime que le gouverne-

ment devrait obliger ces fonctionnaires à accepter les postes qu'on leur propose dans les autres administrations.

M. Chéron répond que le décret paraîtra à l'« Officiel » dans trois jours. Devant l'engagement pris par le ministre des Finances, l'amendement Falcoz est retiré.

Les articles 4 à 8 (impôts et revenus autorisés) sont votés.

Le contingentement des boissons

M. de Tinguy du Pouët, député de la Vienne, demande la disjonction de l'article 9 (contingents pour les vins, cidres, les poires et les bières, par rapport aux accroissements qui ont diminué de population).

L'article 9, déclare-t-il, fait, en effet, une distinction injustifiable entre les régions libérées et les autres.

M. Chéron accepte la disjonction de l'article 9. Celle-ci est ordonnée.

L'article 10 (la présente loi est applicable aux départements recouvrés) est adopté.

Un amendement de M. Louis Marin

tendant à disjoindre l'article 11 qui vise la convention passée entre l'Etat et la Caisse d'amortissement est repoussé par 514 voix contre 50.

Le retrait des petites coupures

M. Lafas demande qu'il ne soit retiré de billets de cinq francs de la circulation qu'autant que ceux-ci seront remplacés par des pièces justificatives.

M. Lamoureux réplique que le délai de retrait des coupures sera prorogé jusqu'au 31 décembre 1933, ce qui permettra de donner satisfaction à cette demande.

L'émission de 5 milliards de Bons du Trésor

A l'article 13, M. Louis Marin soutient un amendement tendant à réduire l'émission de bons du Trésor à deux milliards au lieu de cinq milliards demandés par le gouvernement.

M. Descazes, député du Pas-de-Calais, demande, en un amendement, que l'émission de bons du Trésor soit limitée à quatre milliards.

M. P.-E. Flaminio s'élève contre une émission de quatre milliards et demande de voir par sur le crédit public.

L'ancien ministre des Finances rappelle que les dix-huit milliards laissés par M. Chéron dans les caisses du Trésor ont été rapatriés en France, mais observe que le déficit budgétaire de dix-sept milliards est responsable de cette situation. Il demande qu'on n'institue pas de nouveaux impôts.

M. Chéron. — J'ai la fierté de dire que ma présence au ministère des Finances est le signe que cette période a pris fin. Quand j'ai quitté le ministère des Finances, le Trésor contenait 17 milliards 671 millions. Un an après, il ne contient plus rien. Voilà la vérité.

M. Chéron fait remarquer qu'il ne s'agit pas d'une question d'émotion et il rappelle qu'il a annoncé, le matin, qu'il préparait un projet de redressement.

La question de confiance

Finalement, M. Chéron pose la question de confiance et maintient sa demande de cinq milliards.

L'après-midi, une longue discussion s'engage entre MM. Lamoureux et Flaminio, celui-ci estimant que le gouvernement n'a pas besoin de cinq milliards pour le mois de janvier, alors que le rapport général justifie les besoins de la Trésorerie. Puis on passe au vote.

L'amendement de M. Marin, tendant à limiter à deux milliards l'émission de bons du Trésor, combattue par le gouvernement qui pose la question de confiance et par la commission des finances, est repoussé par 498 voix contre 198.

M. Descazes demande la limitation à quatre milliards, est repoussé dans les mêmes conditions par 349 voix contre 233.

Les articles 12 à 16 sont adoptés.

Les articles 18 à 20 sont adoptés.

M. Ramette, député communiste du Nord, demande la suppression de l'article 20 (dépenses de guerre). L'amendement est repoussé.

Les articles 20 à 40 sont adoptés.

L'émission de 1.300 millions d'obligations de chemins de fer

Sur l'article 41 (émission d'obligations par les réseaux de chemins de fer), M. de Tinguy du Pouët proteste contre le fait que sur la proposition de M. Moch, le montant maximum de l'émission de deux milliards à 1.300 millions.

M. Moch. — Les réseaux voulaient demander la permission d'émettre pour un montant maximum de 1.300 millions pour un mois, on est donc au-dessus de leurs demandes.

M. Chéron déclare que le ministre des Travaux publics a accepté 1.300 millions d'émission.

L'article est adopté, ainsi que les derniers articles du projet.

Après avoir voté sur l'ensemble on entend encore M. Louis Marin, qui déclare refuser son vote à M. Chéron qui soutient les socialistes.

M. Bracke, député du Nord, réplique que ses amis considèrent le projet de douzième comme la planche jetée sur le ruisseau pour arriver au véritable budget.

M. Bracke. — Il ne s'agit pas de voter le budget, mais de donner à l'Etat le moyen de vivre pendant un mois. Nous sommes en présence d'un train ayant motivé une erreur d'alligature, l'autre à l'imprudence du machiniste de l'express. Par suite des dégâts occasionnés à la voie par les deux déraillements, tous les trains entre Barcelone et Madrid ont subi 3 heures de retard.

TROIS TRAINS ONT DÉRAILÉ EN ESPAGNE, DONT DEUX AU MÊME ENDROIT

On mande de Madrid qu'un accident de chemin de fer s'est produit près de la petite gare de Vascar. Un train de marchandises a déraillé, entraînant deux grièvement blessés et un croît qu'il y a deux morts sous les débris d'un wagon.

Un train de secours a été immédiatement envoyé sur les lieux de l'accident, afin de soigner les blessés et de débayer les voies.

De son côté, l'express Barcelone-Madrid a déraillé à l'entrée de la gare de Madrid. Il n'y eut aucune victime. Seuls, la locomotive et le fourgon de queue ont été endommagés.

Quelques heures plus tard, l'express Madrid-Barcelone a déraillé au même endroit. Cette coïncidence a fait penser, tout d'abord, à un acte de sabotage, mais l'enquête aussitôt ouverte par les autorités espagnoles et par les services de contrôle de l'Etat, a permis d'établir que les deux accidents sont purement fortuits et qu'ils sont dus, l'un à un commencement de réduction des dépenses militaires et que des assurances ont été données aux fonctionnaires et anciens combattants menacés par certains trains entre Barcelone et Madrid ont subi 3 heures de retard.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE PROJET EST ADOPTÉ

L'ensemble du projet est adopté par 524 contre 32.

La Chambre adopte ensuite plusieurs projets de loi. Elle décide de se réunir le soir pour discuter le projet sur les bières. Séance suspendue à 18 h. 35 jusqu'à 21 heures.

LE REPROLOI DES DOMMAGES DE GUERRE

La Chambre a adopté en fin de séance la proposition de loi de M. Des Représentants tendant à proroger les délais pour le dépôt des justifications remplies en matière de dommages de guerre.

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

LE DÉLAI D'EXPULSION DES LOCATAIRES COMMERCANTS

Sur le rapport de M. Tasso, la Chambre a voté un projet de loi maintenant en place jusqu'au 1er avril 1933 les locataires commerciaux frappés d'expulsion.

AU SÉNAT LES FRAUDES FISCALES

La levée de l'immunité parlementaire de trois sénateurs repoussée par 122 voix contre 116.

La séance d'hier, au Sénat, a été assez mouvementée. La Haute Assemblée avait discuté les conclusions du rapport de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuivre trois membres du Sénat impliqués dans les affaires de fraudes fiscales.

Régner, qui conclut au refus de l'autorisation, pour des raisons de principe. Il estime que le dossier est loin d'être probant et proteste contre la publicité faite autour de cette affaire et l'atmosphère de scandale dont on l'a entourée.

Cette thèse est combattue par le garde des sceaux qui s'élève contre les termes employés par M. Régner à l'égard du procureur général et assure que la loi est applicable aux personnes impliquées dans l'affaire de fraude.

M. François Saint-Maur appui M. Régner et demande qu'on surseigne, il ne saurait être question d'entraver l'action de la justice puisque la session parlementaire va être close et que l'immunité parlementaire tombe d'elle-même devant l'intercession.

Après pointage, le Sénat refuse la levée de l'immunité de M. Régner, par 122 voix contre 116.

L'élection des membres des tribunaux de commerce

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi modifié par la Chambre relatif aux élections des membres des tribunaux de commerce.

M. Buhay, rapporteur, insiste pour que le texte soumis soit adopté sans modification, afin qu'il devienne définitif.

Ce projet est adopté.

La titularisation des instituteurs stagiaires

Une proposition de loi relative à la titularisation des instituteurs et institutrices suppléants et stagiaires pourvus seulement du brevet élémentaire est également adoptée, dans le texte élaboré par la commission.

Le Sénat est de même d'une proposition de résolution invitant le ministre à ordonner par circulaires la communication des rapports d'inspection aux personnes intéressées, écoles primaires supérieures, écoles normales, des lycées et des collèges.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

LE DÉPÔT DU DOUZIÈME PROVISOIRE

M. Chéron, ministre des Finances, dépose le projet portant ouverture de crédits provisoires au titre de l'exercice 1933.

La séance est levée à 11 h. 25. Séance aujourd'hui, à 16 heures.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte et repartit sans avoir pu se faire inscrire.

UN HÉROS DE LA GUERRE A SAINT-AMAND

Il faut qu'il se salue par ses propres mérites. Il faudrait lire un roman pour connaître les faits de la guerre, la forêt de Raimes, puis sur les instances de M. Paul Manche il vient se réfugier chez ce dernier et pendant trois mois et demi il reste caché dans une citerne.

Il revolt son épouse et son fils, mais les Allemands qui veulent découvrir sa retraite interrogent Mme Obassé, la maîtresse, le marié et pendant de longues heures de cruauté que la pauvre femme malade. Son état va s'aggraver ; deux ans plus tard elle succombera.

En janvier 1916, M. Albert qui vient de passer la frontière hollandaise, Trois fois il échoue. Il revient à Obassé et demeure chez eux, arrêté. Il s'agit de l'auto qui l'emmena à Maaubeuge sous bonne escorte